



*Projet d' :*

**« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »**

**RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DU KASAI OCCIDENTAL  
NOVEMBRE 2014**

## **Introduction**

Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice a signé un accord de partenariat avec Eastern Congo Initiative [ECI], ONG de droit américain, pour une durée de douze mois. La subvention relative à cette convention concerne principalement la mise en place et l'opérationnalisation d'un Groupe de Travail, composé d'Organisations de la Société Civile de Kinshasa et de la partie Est de la République démocratique du Congo, devant assurer le suivi de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région et celle de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La mise en œuvre du « Projet ECI » vise également l'amélioration de la réforme du secteur de sécurité, en particulier la réforme de l'Armée dans l'Est de la RDC. Les cinq sites du projet sont les suivants: Bunia, Goma, Bukavu, Kindu et Kalemie. Mais, pour plus de visibilité et d'impact sur terrain, il a été convenu que les activités à réaliser touchent l'ensemble du territoire national. C'est à ce titre que les Coordinations Provinciales du RRSSJ seront directement impliquées dans l'exécution de certaines activités, tels que le travail de terrain pour le monitoring de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098, le plaidoyer (aux niveaux local et national), la mobilisation communautaire, l'interaction avec les acteurs étatiques et ceux de la Société Civile...

## **CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS**

La situation sécuritaire de ce mois de Novembre 2014 a été marquée par des cas de vols à mains armées par des hommes en uniformes et en armes de guerre parlant une des langues nationales en dehors du Tshiluba. Ces hommes en tenue militaires cassent des maisons volent et violent les femmes. Les biens volés sont embarqués à bord des véhicules. Cette situation a été observée dans les communes de KATOKA et KANANGA où ces bandits procèdent de la même manière qu'en décembre 2013.

Grace au dynamisme des leaders communautaires à la base, dans le cadre de la Dynamique Communautaire, la population a identifié certains repaires des malfrats ainsi qu'une quarantaine de maisons de vente et consommation de chanvre à travers 14 quartiers et les actions d'identification se poursuivent sur terrain. Des voleurs et autres malfaiteurs ont été arrêtés grâce à la collaboration entre la Population, les autorités locales et la police. Certains d'entre eux ont été jugés, condamnés et transférés en prison. C'est le cas de 3 voleurs au quartier KAMUPONGO, 4 au quartier LUBUWA, 3 au quartier NDESHA, pour ne citer que ceux-là.

A Kananga, on note une remontée de la capacité de nuisance des SHEGUE qui opèrent des vols et agressions sur les passants à la hauteur du marché couvert urbain de Kelekele ainsi que sur tout l'axe ISP-NOTRE DAME au quartier commercial « BATETELA ». Face à cette résurgence de l'insécurité, les membres de la Dycom TSHISALU de Kelekele ont interpellé la police afin de maîtriser ces malfrats qui ont érigé leur base dans ce quartier.

## II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

### 2.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorité civile locale, Commandement de la Police Nationale Congolaise et des Forces Armées de la République démocratique du Congo...]

#### a) Réforme de la Police Nationale :

Le Commissaire Provincial Intérimaire de la PNC/Kasai Occidental a fourni beaucoup d'efforts pour redorer l'image de la Police de Proximité ternie par son prédécesseur et redonner confiance aux éléments formés à la doctrine de police en RDC.

Une mission parlementaire composée de 6 honorables députés provinciaux membres de la Commission Politique, Administrative et Juridique de l'Assemblée provinciale à laquelle a été joint le Coordonnateur RRSSJ/Kasai Occidental, a effectué une mission d'information sur la gestion du patrimoine doté à la PNC par DFID, à travers la ville de Kananga. Cette mission a eu à s'entretenir avec les différents échelons de police en province notamment : Le Commissariat provincial, le Commissariat urbain, les Commissariats de commune ainsi que les Sous Commissariat t a recueilli suffisamment d'informations quant à ce.

Avec le Commissaire Urbain de la Police, le Coordonnateur RRSSJ a présenté les besoins en déploiement de postes de police dans différentes localités à la demande de la population et, dans le cadre de l'étroite collaboration existant entre la Police et la population par le RRSSJ interposé, ces besoins ont été pris en compte et bientôt, dans le lot de 40 containers remis à la police par SSAPR/PSP-CCOSS, quelques uns seront affectés à certains postes de police déployés à la demande de la population.

La population quant à elle, à travers la Dynamique Communautaire, continue à collecter mensuellement des fonds pour soutenir l'implantation et le fonctionnement des postes de police dans des endroits à très forte insécurité. C'est le cas dans les Communes de Kananga avec 2 postes de police ouverts à la demande de la population et de Ndesha et Katoka où la population appuie le fonctionnement de la police avec des moyens ainsi collectés.

#### b) Réforme de l'Armée :

- ◇ Avec les nouvelles mises en place des entités militaires, la 4<sup>e</sup> Région militaire fait désormais partie d'une Zone de Défense dont le siège est à Mbuji-Mayi.
- ◇ Justice Militaire, 07 novembre : la Cour militaire de Kananga a condamné le Commissaire Supérieur Adjoint Jean Kumu ANGALA à 10 ans de servitude pénale principale et une amende de l'équivalent de près de 7.000\$ [Etat congolais et victimes], pour avoir violé une policière et sa fille.

En plus des amendes, le concerné tombe plus bas, parce que ramené/ rétrogradé au niveau d'un simple Brigadier...

Une sanction exemplaire pour la Police et l'Armée, en ce qui concerne la lutte contre les violences sexuelles au sein du secteur de sécurité.

## **2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques :**

### *a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques [Partage régulier d'informations, actions de plaidoyer et lobbying]*

- ⊗ Le Président de l'Assemblée Provinciale du Kasai Occidental a intégré le Coordonnateur RRSSJ/Kasai Occidental dans une mission parlementaire, conduite par le Président la Commission Politique, Administrative et Juridique, relative à l'information sur la gestion du patrimoine doté à la PNC par la Coopération britannique/DFID, à travers la ville de Kananga. Cette mission traduit l'effectivité de la prise en compte des besoins exprimés récemment par la population aux Députés Provinciaux, lors des dernières rencontres. Avec le Commissaire Urbain de la Police, le Coordonnateur RRSSJ a présenté les besoins en déploiement de postes de police dans différentes localités à la demande de la population ;
- ⊗ La population quant à elle, à travers la Dynamique communautaire, continue à collecter mensuellement des fonds pour soutenir l'implantation et le fonctionnement des postes de police dans des endroits à très forte insécurité ;
- ⊗ Partage régulier du rapport de monitoring et du diagnostic sécuritaire de la ville de Kananga avec le Gouverneur de province en forme de plaidoyer direct en faveur l'amélioration de la situation sécuritaire de la ville et contacts réguliers sur les questions quotidiennes de sécurité et de réforme de la police ;
- ⊗ Dialogue permanent avec les députés provinciaux sur les questions de sécurité des populations et de leurs biens, la gestion du patrimoine de la police et des effectifs pour des services de sécurité de qualité.

### *b) Travail de terrain avec les communautés de base [sensibilisation, formation, monitoring, mobilisation communautaire...]*

- ⊗ Poursuite de la sensibilisation des communautés sur les méfaits de la drogue et ses conséquences sur la sécurité publique;
- ⊗ Poursuite du monitoring des cas d'insécurité, à travers la ville de Kananga et production d'un tableau mensuel...

## **III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DU MOIS**

### **3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base Réforme du secteur de sécurité :**

- Amélioration des conditions sociales et professionnelles du policier ;
- Lutte contre l'insécurité entretenue au grand jour et à la tombée de la nuit par les « SHEGUE », dans des places publiques ;
- Renforcement de la lutte contre l'exploitation, le trafic et la consommation du chanvre à Kananga ;

### **3.2. Résultats obtenus**

#### Réforme du secteur de sécurité :

1. Descente d'une commission parlementaire à la police pour s'informer sur la gestion des actifs dotés à la Police de Proximité et les conditions de travail du policier.
2. Réduction des têtes d'érosion dans les différents quartiers de la ville avec l'implication des communautés à la base dans la lutte anti érosive avec l'appui personnel du Gouverneur de province.
3. 40 containers ont été remis à la Police par PSP-CCOSS/SSAPR pour ouvrir des Sous Commissariats et postes de police dans les trois dernières communes de la ville de Kananga.

#### Mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098 :

Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice/Kasaï Occidental poursuit ses activités de sensibilisation ciblée sur le contenu de ces deux textes.

Cette action a été renforcée avec la réception du BCN/RRSSJ Kinshasa, d'un lot de brochure sur l'Accord-cadre et la Résolution 2098, réalisé grâce à l'appui de Eastern Congo Initiative (ECI).

## **IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS**

### *4.1. Les enjeux :*

- a) Renforcement de la lutte contre l'insécurité créée par les « SHEGUE » ;
- b) Renforcement de la lutte contre le trafic et la consommation du chanvre à fumer ;
- c) Multiplication des postes de police dans les 29 quartiers de la ville de Kananga pour rapprocher davantage les services de police de la population ;
- d) Financement du fonctionnement des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité [CLSP] en vue de leur efficacité et efficience ;
- e) Cohabitation civilo-militaire suite aux bavures militaires enregistrées au sein de la population ;
- f) Implantation de 12 Sous-commissariats de police dans les communes du troisième cycle Police de Proximité, à savoir : Nganza, Katoka et Lukonga, à raison de 4 par Commune, suivant le cadre organique CAMO de la Police Nationale Congolaise, sur fonds propre du Gouvernement Congolais.

### *4.2. Les défis à relever au mois suivant :*

- a) Déploiement de 13 containers postes de police dont 3 dans la Commune de Ndesha, 3 dans la Commune de Kananga, 4 dans la Commune de Katoka et 3 dans la Commune de Nganza ;
- b) Déploiement de 12 containers pour les sous-commissariats de police dans les trois dernières Communes, à savoir : Nganza, Lukonga et Katoka, à raison de 4 par Commune ;
- c) Démarrage des travaux de construction du Sous commissariat de kamayi sur fonds propres de la commune de Kananga...

#### 4.3. Les recommandations majeures :

##### A l'Assemblée Provinciale :

- ✓ Assurer le contrôle régulier des prestations des services de sécurité dont la police ;
- ✓ Interpeller les autorités sécuritaires pour expliquer la situation sécuritaire et de la gestion du patrimoine notamment à la Police nationale congolaise ;
- ✓ Voter le budget en faveur de la Réforme et en assurer le contrôle régulier ;
- ✓ Canaliser les aspirations des communautés en matière de sécurité et de justice en vue de trouver des réponses appropriées à leurs besoins.

##### Au Gouvernement provincial :

- ✓ Appuyer conséquemment la réforme de la police ; Appuyer les actions du RRSSJ dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité ;
- ✓ Encourager la tenue des cadres de dialogue avec les parties prenantes à la réforme du secteur de sécurité ;
- ✓ Etendre à toute la province, les actions de sensibilisation de la population sur l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la Région, signé à Addis-Abeba, la Résolution 2098 et le Mécanisme National de Suivi.

##### A la Police Nationale :

- ✓ Appliquer les principes de Police de Proximité dans toutes les unités de police ;
- ✓ Appliquer et faire respecter les différentes lois sur la réforme, le statut et le fonctionnement de la police ;
- ✓ Respecter les droits de l'homme au sein et en dehors de la police ;
- ✓ Etre à l'écoute de la population et lui fournir les services de sécurité de qualité.
- ✓ Augmenter les effectifs des policiers et multiplier les postes de police pour répondre à la demande de couverture efficace de la ville, en termes des besoins sécuritaires de la population...

##### Aux autorités politico administratives locales :

- ✓ Renforcer la tenue des Forums de Quartier et des Conseils Locaux de Sécurité de Proximité ;
- ✓ Veiller à l'application des résolutions issues des assises avec les communautés ;
- ✓ Soutenir le fonctionnement local des services de la police.

##### Aux partenaires d'appui :

- ✓ Appuyer les actions du RRSSJ et des Organisations de la Société Civile à la base, dans le cadre du monitoring et plaidoyer, en rapport avec l'Accord-cadre du 24 février 2013 et de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

Fait à Kananga, le 29 novembre 2014.

**POUR LE RRSSJ/KASAI OCCIDENTAL**

**Anaclet TSHIMBALANGA**

**Coordonnateur Provincial**

## ANNEXE

### Quelques réalisations communautaires-phares du mois

16 Quartiers sur les 29 que compte la ville de Kananga viennent de faire leur évaluation des Forums de Quartier tenus depuis la mise en place de ce cadre de concertation à la base. A ce stade, 240 personnes dont 80 autorités locales, 80 policiers et 80 délégués des communautés à la base parmi lesquelles 54 femmes, ont pris activement part à cet exercice qui a permis de réunir des données de base sur la tenue des Forums de Quartier.

Un outil de collecte des données en forme de tableau, reprend notamment :

- Le nombre de Forums tenus ;Le lieu et la date ;
- Les participants désagrégés par sexe, par tranche d'âge et par groupe de provenance (Police, Autorités, Société civile) ;
- Les différentes contraintes à l'organisation des forums de quartier ;Les opportunités ;Les problèmes discutés ;
- Les recommandations ou résolutions prises ;
- Les moyens d'action ;Le délai d'exécution ;Les résultats obtenus ;
- La personne en charge du suivi de la mise en œuvre de la résolution ;
- Les perspectives d'avenir.

Ces séances d'évaluation ont permis au RRSSJ, outre les résultats attendus, de collecter les données sur la consommation du chanvre à la base de l'insécurité et de dérèglement des mœurs dans la ville de Kananga. Ces données serviront de base à une étude sur ce phénomène et au lancement des actions correctrices, principalement : la sensibilisation, les interpellations et autres. A ce stade, les différents responsables ont fourni à la Coordination RRSSJ, des listes des points de vente et FUMOIRS identifiés dans leurs quartiers et localité.

#### 1) Points forts :

- ❑ Forte implication des communautés dans la recherche de solution aux problèmes majeurs par elles identifiés, au sein de leurs zones communautaires respectives ;
- ❑ Les communautés interagissent déjà avec les autorités locales et la police dans la gestion partagée des questions sécuritaires de leurs zones communautaires et demandent régulièrement des services de sécurité de qualité aux autorités ;
- ❑ Les communautés collaborent étroitement avec les autorités et obtiennent quelques réponses à leurs demandes en rapport avec l'amélioration des conditions sécuritaires dans la limite des possibilités des autorités municipales ;
- ❑ Les communautés sont très vigilantes, dénoncent les malfrats et autres malfaiteurs, inciviques et, facilitent leur maitrise par la police et les autorités locales ;
- ❑ Un cadre permanent de concertation entre le Bourgmestre et les délégués des zones communautaires de la Commune de la Ndesha existe et examine tous les problèmes soulevés par les communautés à la base dont certains trouvent solution sur place ;
- ❑ Le bourgmestre s'appuie de temps en temps sur la Dynamique communautaire pour discuter des questions de la population à la base.

2) *Points faibles :*

- ☞ Faibles moyens pour bien mener les actions à la base du fait de la faible contribution financière et matérielle des membres malgré leur visible engagement ;
- ☞ De temps en temps, certains habitants font recours à des unités de police non Police de Proximité et à l'Armée pour régler certains problèmes pourtant de la compétence de la Police de Proximité ;
- ☞ Non respect strict du calendrier d'activités, principalement la tenue des réunions des Zones communautaires.

3) *Défis à relever :*

- ⊗ Mobiliser efficacement et bien gérer les moyens d'action (finances et matériels) ; Tenue régulière des activités des Zones Communautaires à la base ;
- ⊗ Suivre et évaluer régulièrement le traitement des résolutions prises en faveur des communautés lors des réunions tenues avec les autorités (Forums de Quartier, CLSP et différentes activités de contrôle citoyen : CSC, BAS, Monitoring des « 3P » et « 3R », contrôle des OPJ, etc.) ;
- ⊗ Recourir à la Police de Proximité en cas de problème au sein de la communauté ;
- ⊗ Amener les exploitants des débits de consommation de chanvre et les jeunes, à travers la persuasion à cesser ces pratiques ;
- ⊗ Réaliser chaque mois, les fonds nécessaires à la prise en charge du loyer mensuel de 3 nouveaux postes de police ;
- ⊗ Délocaliser le cimetière et sécuriser l'axe ainsi identifié.

4) *Difficultés rencontrées :*

- ☞ Manque de moyens (Bailleurs) pour mener une étude/enquête sur les effets de la consommation du chanvre à fumer et des fumoirs sur la sécurité humaine dans la ville de Kananga ;
- ☞ Manque de collaboration sincère des autorités sécuritaires pour lutter efficacement contre la forte montée de la culture, du commerce et de la consommation du chanvre dont des dizaines d'hectares sont cultivés chaque année en des lieux très connus ;
- ☞ Faible mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation de certaines activités à la base dans les différentes zones communautaires ;
- ☞ Trafic d'influence de certaines autorités dans le traitement des cas de certains inciviques qui parviennent même à défier la police et la population qui a dénoncé ou contribué à la neutralisation de certains malfrats dans la communauté.

5) *Leçons tirées :*

- ☆ L'exercice portant évaluation des Forums de quartier a permis de reconstituer toutes les données de ces différents cadres de concertation à la base, tenus dans la ville de Kananga depuis leur lancement, lesquels impliquent une très large représentation de la population aux côtés des autorités locales et de la police pour discuter de leurs problèmes sécuritaires ;

- ☆ Implication des Zones communautaires dans le cadre de la Dynamique Communautaire dans la gestion responsable de leur sécurité en interaction avec les autorités politico administratives et policières de la Commune ;
- ☆ Les communautés à la base dans la Dynamique communautaire tiennent régulièrement des réunions de concertation avec les autorités locales en vue de résoudre certains problèmes soulevés par la population et rapportent au RRSSJ ;
- ☆ Les autorités s'appuient désormais sur les rapports des zones communautaires pour prendre des mesures sécuritaires efficaces en faveur de la population et bien plus, différents rapports des communautés à la base sont exploités par les autorités qui préconisent des solutions dans la limite de leurs moyens.

6) *Perspectives d'avenir :*

- ∞ Mener des enquêtes/études approfondies sur la circulation du chanvre à fumer dans la ville de Kananga et ses conséquences sur la sécurité humaine ;
- ∞ Tenir régulièrement des séances de diagnostic sécuritaire à la base afin de bien élaborer le cahier de charge des communautés à discuter avec les autorités à tout moment ;
- ∞ Les communautés suivent toutes les résolutions des Forums de quartier avec l'accompagnement technique du RRSSJ ;
- ∞ Les autorités collaborent étroitement avec les communautés au sein de la Dynamique Communautaire pour résoudre certains problèmes de sécurité humaine identifiés.